



Les Chemins de Saint Jean

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN D'HERANS

N°17 NOVEMBRE 2016

Rochassac : renaissance d'une mémoire

C'est par une splendide journée ensoleillée, que le 28 août dernier, a eu lieu l'inauguration du nouveau refuge de Rochassac. Près de 300 personnes ont

emprunté le sentier au départ de St Baudille et Pipet, pour arriver au pied de l'alpage et partager un moment convivial autour d'un verre offert par les organisateurs.

Ce refuge a toujours été le point de rencontre d'amoureux de la montagne.

Une course de ski était organisée autrefois par une poignée d'irréductibles skieurs, à l'époque où le matériel était en bois et les chaussures en cuir. Cette compétition se déroulait chaque saison à Pâques. Le dimanche était consacré au damage du versant surplombant le refuge et le lundi à l'épreuve sportive.

Parmi les cinq vétérans de cette période, quatre d'entre eux se sont vu offrir, par l'association Rochassac, une montée en hélicoptère. Les organisateurs n'envisageaient pas une telle inauguration sans eux. Leur arrivée, attendue par tous, fut un des moments fort en émotion de cette journée.

L'ancien bâtiment, ayant subi les assauts du temps et de nombreuses intempéries, était devenu vétuste, voire dangereux (une partie d'un mur s'écroulera pendant les travaux). Afin de redonner à ce lieu une seconde jeunesse, les membres de l'association ont lancé le pari de le restaurer.



Vie du village

Page 2

Portrait de femmes

Page 4

Infos municipales

Page 5

Infos pratiques

Page 8

Après avoir obtenu auprès de l'O.N.F. (le propriétaire des lieux) l'autorisation d'intervenir, une convention a été signée entre les deux parties. Grace à l'action et à la détermination de l'équipe, une formidable dynamique s'est alors mise en place dans tout le Trièves pour sauvegarder ce patrimoine cher à nos cœurs. Des fonds ont été levés, auprès du conseil départemental, de certaines communes (dont St Jean d'Hérans), d'autres associations et de certaines banques. De nombreux commerçants et des particuliers ont participé également à cette aventure. Mais cette chaîne de générosité ne s'est pas arrêtée là, beaucoup d'entreprises ont proposé gratuitement

matériels, conseils et l'ensemble des matériaux nécessaires aux travaux (32 rotations d'hélicoptère ont été nécessaires pour acheminer les 22 tonnes de marchandises sur place).

C'est après un an de mobilisation, d'organisation et un été de travaux réalisés par les hommes et femmes de l'association, qu'enfin, le nouveau refuge a vu le jour ; une réussite architecturale mais aussi humaine qui prouve l'attachement de tout un territoire pour sauver bien plus qu'un patrimoine : une mémoire.

Alors au gré d'une balade : venez découvrir mais aussi respecter ce lieu magnifique au pied de l'Obiou.

Vie du Village

Une halte appréciée à Saint Jean d'Hérans

Un week-end de randonnée était proposé du 30 septembre au 2 octobre 2016 entre Trièves et Matheysine. La première étape Mens / La Mure, soit 17,3 km de marche, a permis aux randonneurs de suivre les pas des Protestants qui empruntèrent à partir du XVIIème siècle un sentier d'exil suite à la révocation de l'Édit de Nantes en 1685.

Le 1^{er} octobre 2016 près de cinquante randonneurs accompagnés par Michel Court et Gérard Dangles ont pu se réchauffer à Saint Jean d'Hérans autour d'un apéritif offert par la municipalité et d'un repas sorti du sac. Michel Court nous a rappelé les objectifs de l'association internationale « Sur les

pas des Huguenots » ainsi que l'opportunité que le sentier représente pour notre territoire. Un moment humain riche et important dans le contexte actuel. Après le repas et sous un soleil réapparue, le groupe est reparti pour La Mure.



Des mots en ballade

Le samedi 19 novembre à 16 h
à la Maison pour Tous de St Jean d'Hérans
Spectacle de théâtre et marionnettes

« Mon nez »

par la compagnie Objets Sensibles

Pour petits et grands à partir de 2 ans

Un voyage loufoque et tendre....

Spectacle proposé par la bibliothèque relais de Saint Jean d'Hérans et la médiathèques de Mens dans le cadre « des mots en ballade »

On connaît la chanson : Pirouette, cacahuète, le facteur a perdu son nez, mais il a beau le chercher, son nez, son vrai, reste caché.



Les nez ne sont pourtant pas difficiles à trouver.

Tiens, voilà, celui du clown du cirque d'à côté, celui du bonhomme de neige ou encore celui du caniche de la voisine... Feront-ils l'affaire ?

**La bibliothèque relais vous accueille
les mercredi et samedi de 17h à 19h
à la Maison pour Tous.**

La cérémonie du 11 novembre



La cérémonie du 11 novembre a encore une fois mobilisé un grand nombre d'habitants. Le cortège s'est terminé devant le monument aux morts avec la traditionnelle dépose de gerbe et l'hommage rendu aux Hérandois morts pour la France.

Dans le n°14 des Chemins de St Jean du mois de janvier dernier, nous avons évoqué quelques traces du passé des glorieux soldats morts en 1914 et 1915. Le temps est venu de parler de Calvat Édouard et de Royer Auguste, deux poilus du village décédés il y a tout juste un siècle, en 1916.



Calvat Édouard : Cultivateur, mobilisé le 2 Août 1914. Disparu le 25 septembre 1916 à l'âge de 25 ans, aux avant-postes de Cléry sur Somme. Cité à l'ordre de la brigade 96, pour « s'être bravement élancé derrière son chef à l'assaut de la position à conquérir, il a contribué à la maintenir malgré une violente contre-attaque ».

Historique du 12ème bataillon de chasseurs, dont il faisait partie:

« Le 16 septembre, après une sérieuse préparation, notre artillerie s'évertue à détruire les défenses accessoires de l'ennemi. Notre attaque se déclenche le 25 septembre sur tout le front de notre division et celle des divisions voisines, malheureusement l'ennemi nous tient à sa merci avec quelques mitrailleuses restées intactes. Nos parapets sont, de plus, balayés par une mitraille infernale. Par deux fois, dans cette journée du 25

septembre, à 13 et 18 heures l'assaut essaie de percer; il échoue. Après cette expérience, la



décision est prise en haut lieu d'arrêter les attaques dans ce secteur ».

Royer Augustin: Mobilisé le 4 Août 1914 au RI de Grenoble, nommé capitaine à titre temporaire le 3 novembre 1916, mort pour la France le 4 novembre 1916 à l'âge de 31 ans, sur la cote 304 Meuse.

En 1915 encore lieutenant, il fut atteint de cinq éclats d'obus le 14 octobre, mais n'a pas voulu que sa blessure fût signalée afin de rester à la tête de sa compagnie. Nouvelles blessures le 27 juin 1916 à Thiaumont en conduisant sa compagnie à l'assaut avec « un entrain et une énergie remarquables ». La position Allemande fut enlevée mais tous les officiers de son bataillon furent tués ou blessés, malgré ses graves blessures aux jambes, il en prit le commandement et a assuré la possession définitive des terrains conquis, continuant à donner des ordres et à résister victorieusement aux contre-attaques ennemies d'une violence extrême.

Tué par balle le 4 novembre 1916, en allant lui même dans un poste avancé faire exécuter un travail important.

Cité à l'ordre de l'armée le 4 avril 1917 : « Officier de haute valeur, d'un ardent patriotisme et d'un dévouement absolu avec un mépris du danger, il envisageait en toutes circonstances le but à atteindre et le poursuivait avec ardeur indomptable. D'une bravoure hardie et d'une intelligence remarquable, il prenait toujours les dispositions les meilleures et avait le plus grand ascendant sur ses hommes ».

Croix de guerre avec palmes et étoile d'argent.

Portrait de femme

Si l'on entend souvent parler de changements sociaux et culturels dans le Trièves, il en existe une illustration plutôt exemplaire : elle concerne la place des femmes dans la société de nos communes, dans l'économie de notre territoire, dans la vie de tous les jours.

Pour mieux en cerner l'importance, une rubrique du bulletin municipal, « Portraits de femme », leur sera consacrée régulièrement.

Ainsi Nina ASTRUC, installée dans la commune depuis 2003, s'est lancée depuis 2015 dans la conception d'une gamme originale de jouets, les jouets « Encore ! ».



Nina avec
Augustine et son triporteur

Ces jouets répondent d'une part à un souci de qualité de fabrication (jouets en bois de hêtre massif certifié FSC - label environnemental qui assure que la production de bois respecte les procédures garantissant la gestion durable des forêts- et lapins en coton biologique

cousus et brodés à la main), d'autre part à un objectif d'éducation des enfants aux modes de vie de demain. Par exemple le vélo triporteur, conduit par Augustine (les prénoms des lapins sont ceux des grands parents de Nina), fabriqué en France dans les Alpes, emmène des petits lapins à l'école ou au potager pour ramasser des carottes (le potager est en hêtre!) . Les enfants peuvent ainsi constituer progressivement un véritable quartier écologique avec ses maisons et ses jardins, et donc apprendre l'écologie en s'amusant.

Un autre exemple traduit aussi comment des jardins secrets peuvent constituer le terreau de projets qui naissent à un moment de la vie.

Ainsi Aurore DENIER, installée depuis peu dans notre commune, ne compte pas son temps et son

Dans les parcours de vie qui seront présentés, un trait commun apparaît : l'adaptabilité face aux différentes situations de la vie, avec souvent une belle démonstration de persévérance.

Dans ce numéro et les suivants, nous découvrirons des femmes qui ont souvent fait le choix de changer de métier et se sont lancées dans une activité qui, au bout du compte, traduit une énergie qui alimentait leur vie depuis leur entrée dans la vie active.

Et pourtant, il y a peu, Nina était encore dans les classes. En effet, ayant réussi en 2005 le concours de professeur des écoles, elle a assuré sept années de remplacement et de compléments de service. Ne pouvant mener de manière suivie ses projets, elle se lance avec Lionel, son époux, dans le projet de création d'une entreprise familiale.

Il faut dire que tous deux, dotés d'une solide formation de journalistes, ont l'habitude des projets. En 1996 déjà, leur association « Bout du monde » assurait des reportages de voyage qui étaient ensuite présentés à des publics isolés (prisons, maisons de retraite, centres pour personnes handicapées). On peut dire qu'ils allaient « d'un bout du monde à l'autre », belle image d'une attitude tournée vers l'autre, que le couple a conservée au fil des années.

Lionel écrit aujourd'hui des livres consacrés aux pionniers de la transition écologique et Nina, après avoir fait des photographies pour des magazines de sport outdoor, de voyage et de décoration et enseigné dans différentes écoles primaires de l'académie, tient aujourd'hui la barre d'une entreprise qui diffuse ses jouets en Allemagne, Espagne, Autriche et bien sûr à Paris.

L'agence postale de la commune est un réel atout pour l'entreprise : pour s'en rendre compte, il suffit d'être présent les jours d'expédition des jouets et voir l'accueil précieux qui est réservé par le personnel de l'agence !

énergie pour s'intégrer dans la vie du village et des alentours, en entrant d'abord par la porte de l'école puisqu'elle est mère de deux enfants ; Grégory est en CE1 de la classe de Brigitte Dangléant, Abigaël en maternelle moyenne section à Mens.

Déjà trésorière du Sou des écoles, suppléante des délégués de parents, Aurore ne cache pas son goût pour la vie associative qu'elle manifestait déjà alors qu'elle vivait il y a peu à Mourmelon, à 25 km de Reims.

Et pourtant sa formation est tout autre puisqu'elle est dotée d'une licence professionnelle en sécurité alimentaire. En 2004, jeune étudiante de 24 ans, elle travaillait aux abattoirs de Grenoble en tant que responsable de la qualité, ce qui lui a donné l'occasion de rencontrer Eric Marcou. Était-ce déjà un clin d'œil vers le Trièves ?

Dans les années qui suivirent, de juillet 2005 à août 2011, les expériences se sont multipliées dans le domaine alimentaire ; elles s'achevèrent pour suivre son mari près de Reims, alors qu'il venait d'embrasser une carrière militaire. Sans travail dans la région champenoise, son attrait pour les arts plastiques qui l'animait déjà alors qu'elle était au lycée et sa maîtrise des logiciels d'infographie l'entraînent vers l'animation d'ateliers associatifs et lui permettent très vite d'obtenir un poste dans l'entreprise FMT Product, spécialisée dans l'infographie.

Elle pouvait enfin mettre en pratique ses jardins secrets et les partager !

Arrivée à Saint Jean, suite à une mutation de son époux, il ne lui en fallait pas plus pour décider de



développer ses compétences. A peine arrivée en milieu rural, elle découvre l'existence d'un réseau associatif important, d'une vie sociale riche et fait le projet de l'autonomie en voulant créer sa société dans le Trièves.

Avec le Châtel et l'Obiou pour logos, elle propose impression sur tee-shirts, flyers, cartes de visite et autres, comme pour répondre au foisonnement des associations qu'elle observe autour d'elle.

Son souci de rencontres la pousse à proposer au Sou des écoles d'organiser un salon « Shopping à domicile et artisans créateurs ». Il se tiendra dimanche 27 novembre à la salle des fêtes. Au cours de cette manifestation seront accueillis des vendeurs à domicile, des artisans et des particuliers créateurs. Les bénéfices seront versés à l'association.

Infos municipales

Conseil municipal du 31 août 2016

Le transfert des compétences eau/assainissement aux communautés de communes prévu par la loi «NOTRe » aura lieu en 2020. A cette date, le budget de l'eau ne pourra donc plus être équilibré par un transfert du budget principal comme actuellement. La consommation sera facturée à son coût réel.

Le Conseil Municipal considère qu'une baisse de moitié du transfert du budget principal au budget de l'eau est un objectif minimal pour 2019, ce qui

nécessite une augmentation régulière du tarif de l'eau. Suite aux nouveaux tarifs votés le 31 août (voir en dernière page le détail) le prix moyen de l'eau et assainissement passera de 2,54 €/m³ en 2016 à 2,97 €/m³ en 2017. Rappelons qu'en 2015 la moitié des communes du Trièves avec un assainissement collectif pratiquait un tarif égal ou supérieur à 3 €/m³ (voir Les Chemins de Saint Jean d'août N°16 pour plus de détails).

Conseil municipal du 19 octobre 2016

Parmi les points traités :

- **L'abandon des captages communaux** et le maillage du réseau d'eau des Combes avec le réseau

de la commune. Ce point est détaillé plus loin.

- Le vote d'une **motion de soutien aux éleveurs** contre le loup.

- le Conseil Municipal se prononce contre le principe d'étudier une participation financière de la commune de Saint Jean d'Hérans via une diminution de l'attribution de compensation (ancienne taxe professionnelle), pour la consolidation financière de la CDC Trièves.

- Nouveaux critères 2016 pour avoir **la gratuité du colis ou du repas de Noël** :

Avoir au moins 65 ans dans l'année ET
être en résidence principale sur la commune OU
être inscrit sur la liste électorale.

Les captages communaux de Saint Jean d'Hérans

Il y a maintenant deux ans, était lancée une réflexion sur les captages communaux encore en activité : Combes, Sagnes, Cote Vaire. Nous avons détaillé les aspects géologiques et sanitaires de ce dossier dans les N° 9 (novembre 2014) et 10 (février 2015) de ce bulletin. Si vous désirez retrouver ces informations, tous les bulletins municipaux sont consultables et téléchargeables sur le site de la commune :

saintjeandherans.fr



En résumé, le captage des Sagnes présentait des teneurs très élevées en nitrates ; il est déjà hors service depuis deux ans, les réseaux desservis étant alimentés par le Syndicat Intercommunal des Eaux de St Jean d'Hérans – St-Sébastien (SIE).

Le captage de Cote Vaire, qui avait été abandonné pendant quelques années, puis remis en service, ne présente plus d'intérêt pour Saint Jean d'Hérans au vu des projets de rénovation du réseau du SIE.

Le captage des Combes délivre une eau non traitée avec un débit faible et irrégulier. Une solution alternative à son usage est de mailler le réseau des Combes avec le réseau principal.

La remise au normes de ces captages en cas de maintien, même à titre de ressource occasionnelle, est imposée par la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 (périmètres de protection, procédure de Déclaration d'Utilité Publique..).

L'étude préparatoire mandatée par la commune auprès du cabinet d'études Nicot, a montré que le maintien de ces captages représentait un investissement lourd. Il a été jugé plus opportun que la commune investisse sur la réfection du réseau d'adduction du Syndicat Intercommunal des Eaux

Après avis favorable de l'Agence Régionale de Santé, il a donc été décidé d'abandonner définitivement ces trois captages.

A l'heure actuelle, le réseau des Combes est isolé du réseau principal de la commune. Il est alimenté uniquement par le captage des Combes. Afin de permettre l'abandon du captage et l'alimentation en eau du hameau par les ressources du Syndicat Intercommunal des Eaux, le Conseil Municipal du 19 Octobre 2016 a décidé de réaliser une interconnexion du réseau des Combes avec le réseau principal à hauteur de Tourres.

Cette interconnexion permettra de sécuriser l'alimentation en eau du hameau, vulnérable en cas de problème sur le captage.

Le projet consiste en la fourniture et pose d'environ 350 ml de conduites et des éléments de fontainerie nécessaires (vannes, réducteur de pression et ventouse) pour le maillage des réseaux. L'investissement global est estimé à environ 50 000 €HT. Cet investissement est susceptible d'être aidé par l'Agence de l'Eau et le Conseil Départemental de l'Isère.

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de Saint Jean d'Hérans - Saint-Sébastien

Saint Jean d'Hérans ne disposant pas d'une ressource en eau suffisante, en 1958 les deux communes se sont associées dans un Syndicat Intercommunal des Eaux (SIE) pour aller prélever l'eau au captage de La Peyre sous le Châtel. L'eau est traitée au chlore à La Peyre puis amenée à part égale aux réservoirs communaux de Serre Berton (Saint Sébastien) et de la Côte de Laye (le Village, Tourres, les Rives, La Jargne, La Loubière). De plus, une réserve à Château Vieux alimente Bongarrat. Chaque commune facture à l'utilisateur cette eau dans le cadre de son propre budget. Par contre le SIE ne vend pas d'eau. Il s'agit d'un syndicat d'adduction qui n'a en propre aucune ressource de fonctionnement. Pour entretenir et rénover son réseau, le SIE établit un budget alimenté par une contribution égale de chaque commune. En 2016 cette contribution s'élève à 17 000 €.

La présidence du SIE est assurée depuis 2004 par Jean-Pierre Agresti actuellement maire de Saint Sébastien, le premier adjoint est Eric Hasholder.

L'adoption de la loi NOTRe a fixé des dispositions obligatoires aux communes et aux syndicats, notamment le transfert de la compétence « eau / assainissement » à la Communauté de communes du Trièves à l'horizon 2020. Ce sera la fin sous la forme actuelle d'une coopération intercommunale longue de soixante ans. D'ici là, un chantier important doit être achevé.

En effet le Syndicat est doté d'un schéma directeur qui fait apparaître les points suivants:

- le réseau est très vétuste. Il a l'âge découlant de la constitution du Syndicat, avec une longueur importante : plus de 7 km de conduites qui sont en partie en fibro-amiante. Ces conduites cassent très régulièrement.

- Il n'y a pas de réservoir de tête. Donc aucune réserve lorsqu'une rupture intervient.

- l'eau est acheminée par gravité jusqu'aux réservoirs communaux. La ressource en eau étant largement supérieure à la consommation, les trop-pleins de ces réservoirs relâchent une partie importante de l'eau captée et traitée ce qui n'est plus toléré par l'Agence de l'Eau.

Conscient depuis plusieurs années de toute cette problématique, le Syndicat a concouru en janvier 2015 à l'appel à projet lancé par l'Agence de l'Eau.

Afin d'assurer la sécurité de la qualité de l'eau et de



l'approvisionnement, le projet prévoit :

- un changement du mode d'adduction en passant du réseau gravitaire à un réseau en pression,
- un remplacement des conduites d'amenée d'eau en supprimant les tuyaux amiante-ciment.
- la création d'un réservoir de tête à La Peyre afin de disposer de réserves suffisantes en cas de rupture. Un réservoir de 100 m³ a été retenu après les essais de modélisation. Il permet d'avoir un stockage de 10h en tête de réseau, de 16h à Serre Berton et de plus de 24h à la Côte de Laye.

Le réservoir projeté sera implanté à la position la plus haute possible pour être toujours alimenté par les captages.

La chloration retenue sera asservie au compteur de départ afin de réguler l'injection du chlore dans le réseau. L'injection s'effectuera dans la cuve pour une meilleure diffusion du chlore dans l'eau distribuée. Cela évitera des taux de chlore trop importants en tête de réseau, notamment pour le hameau de La Peyre qui se trouve à proximité (200m environ) du réservoir projeté.

Le budget prévu est de l'ordre de un million d'euros HT dont 80% environ pour les conduites et le reste pour le réservoir de tête.

L'Agence de l'Eau a répondu favorablement à ce projet et accordé une subvention à hauteur de 50% du coût HT des opérations.

Une demande de subvention complémentaire (15 à 20%) est en cours auprès du Département. La part restante sera couverte par un emprunt à très long terme du SIE.

Infos Pratiques

Année 2017 (facture du 01/06/16 au 31/05/17)

Les tarifs de l'eau :

- ménage : - de 1 m³ à 149 m³ 0,99 €/m³
- à partir de 150 m³ 0,60 €/m³
entreprise - à partir de 1 m³ 1,22 €/m³
jardin: - de 1 m³ à 149 m³ 0,99 €/m³
- à partir de 150 m³ 0,60 €/m³
stabulation :- à partir de 1 m³ 0,55 €/m³

part fixe : 56 €.

Les tarifs de l'assainissement :

logements raccordés aux collecteurs : 0,65 €/m³
part fixe : 47 €.

Recensement

Les jeunes atteignant l'âge de 16 ans doivent se faire recenser en Mairie au cours du mois précédant leur seizième anniversaire, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille. Cette attestation de recensement est nécessaire pour toute inscription à un examen ou à la conduite accompagnée.

Informations urgentes

Le secrétariat de mairie vous propose de vous envoyer par mail les informations urgentes reçues en mairie qui peuvent vous intéresser (culture, travaux, école, tourisme, etc...).

Ces envois seront fait en copie cachée pour assurer la confidentialité de votre adresse.

Les intéressés doivent transmettre leur adresse mail au secrétariat (st-jean-dherans@wanadoo.fr).

Listes électorales

Pensez à vous faire inscrire sur les listes électorales en mairie **impérativement avant le 31 décembre 2016** pour pouvoir voter en 2017

| Élection | Date (ou année) | Durée du mandat | Dernières élections |
|----------------|--|-----------------|------------------------|
| Présidentielle | 1er tour : 23 avril 2017 2nd tour : 7 mai 2017 | 5 ans | 22 avril et 6 mai 2012 |
| Législatives | 1er tour : 11 juin 2017 2nd tour : 18 juin 2017 | 5 ans | 10 et 17 juin 2012 |
| Européennes | 2019 | 5 ans | 25 mai 2014 |
| Municipales | 2020 | 6 ans | 23 et 30 mars 2014 |
| Départ. les | 2021 | 6 ans | 22 et 29 mars 2015 |
| Régionales | 2021 | 6 ans | 6 et 13 décembre 2015 |

Bourse scolaire

Une bourse scolaire est attribuée à chaque enfant domicilié sur la commune, jusqu'à l'âge de 18 ans révolus, sur présentation d'un certificat de scolarité et d'un RIB.

Mairie de Saint Jean d'Hérans

Le Village – 38710 Saint Jean d'Hérans

Tél : 04 76 34 98 35 - Fax : 04 76 34 90 09 - Courriel : st-jean-dherans@wanadoo.fr

Bulletin élaboré par la Commission Information de la commune de Saint Jean d'Hérans

IPNS. Crédits photos p.1,3 : D. Attané ; p.2 : E. Bernard ; p.4, 5 : D. Michel ; p.6, 7 : P. Attané ;